États financiers de Dystrophie musculaire Canada

31 mars 2024

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
Bilan	3
État des produits et des charges	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-15



Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. Bay Adelaide East 8 Adelaide Street West Suite 200 Toronto (Ontario) M5H 0A9 Canada Tél. : 416 601-6150 Téléc. : 416 601-6151 www.deloitte.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de Dystrophie musculaire Canada

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Dystrophie musculaire Canada, qui comprennent le bilan au 31 mars 2024 et les états des produits et des charges, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Dystrophie musculaire Canada au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, Dystrophie musculaire Canada tire des produits de campagnes et de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de Dystrophie musculaire Canada et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux produits tirés des campagnes et des dons comptabilisés, au montant de l'insuffisance des produits par rapport aux charges, aux flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2024 et 2023, aux actifs à court terme aux 31 mars 2024 et 2023, et à l'actif net aux 1^{er} avril et aux 31 mars 2024 et 2023. Nous avons donc exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2024, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de Dystrophie musculaire Canada conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de Dystrophie musculaire Canada à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider Dystrophie musculaire Canada ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de Dystrophie musculaire Canada.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de Dystrophie musculaire Canada.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de Dystrophie musculaire Canada à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Dystrophie musculaire Canada à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés Experts-comptables autorisés Le 23 septembre 2024

		2024	2023
	Notes	\$	\$
Actif			
Actifs à court terme			
Trésorerie		374 873	260 375
Liquidités soumises à restrictions	2	312 504	234 197
Placements à court terme	3	4 079	152 813
Sommes à recevoir		596 671	344 143
Charges payées d'avance et fournitures		197 167	248 207
charges payees a availed of routhleares		1 485 294	1 239 735
		1 405 254	1 233 733
Placements à long terme	4	6 477 470	8 072 956
Immobilisations	5	29 122	54 613
ITITIODIIISacions	3	7 991 886	9 367 304
		7 991 880	9 307 304
Passif			
Passifs à court terme		755 000	062.041
Comptes créditeurs et charges à payer	11	755 989	962 841
Engagements relatifs à des commandes	_	540 679	627 345
Produits constatés d'avance	7	119 338	211 142
Incitatifs à la location reportés	17	32 048	40 263
Engagements au titre des subventions de recherche	16	1 299 666	1 320 423
		2 747 720	3 162 014
Total of the Management of the Management	4.7	6 224	27.242
Incitatifs à la location reportés à long terme	17	6 234	37 213
Engagements à long terme au titre des subventions de recherche	16	445 239	440 899
		451 473	478 112
Apports reportés	6		5 40 000
Recherche neuromusculaire		247 323	543 802
Services		1 446 906	1 766 185
Sensibilisation et information		704 093	785 771
Subventions relatives au jeu de la Colombie-Britannique		10 792	7 654
		2 409 114	3 103 412
		5 608 307	6 743 538
Engagements	13		
Actif net			
Actif net reçu à titre de dotation		1 217 136	1 162 451
Actif net investi dans des immobilisations		29 122	54 613
Actif net non affecté		1 137 321	1 406 702
		2 383 579	2 623 766
		7 991 886	9 367 304

Approuvé par le conseil d'administration,

		2024	2022
		2024	2023
	Notes	<u> </u>	\$
Produits			
Campagnes et dons	6 et 8	10 159 262	10 575 589
Revenu de placement		500 450	370 742
Autres produits		251 000	243 461
		10 910 712	11 189 792
Charges			
Collecte de fonds	8	2 079 056	2 071 979
Soutien des activités de collecte de fonds	9	1 897 756	1 959 969
		3 976 812	4 031 948
Soutien au bénévolat et gouvernance		263 271	278 043
		4 240 083	4 309 991
Fonds nets disponibles pour les programmes et les services		6 670 629	6 879 801
Programmes et services	8		
Programmes de recherche		1 990 474	2 011 697
Services		2 711 581	3 144 257
Sensibilisation et information		1 355 179	1 268 336
Autres programmes	9	448 185	430 243
Soutien des activités de services	9	178 675	216 982
	-	6 684 094	7 071 515
			. 0.1010
Insuffisance des produits par rapport aux charges,			
avant les éléments ci-dessous :		(13 465)	(191 714)
Amortissement des immobilisations		(25 824)	(31 955)
Variation de la juste valeur des placements		(200 898)	(405 967)
Insuffisance des produits par rapport aux charges		(=====)	(122 221)
pour l'exercice		(240 187)	(629 636)
pour i onor oldo		(2-10-107)	(023 030)

Notes	Reçu à titre de dotation \$	Investi dans des immobilisations \$	Non affecté \$	2024 Total \$
Actif net au début de l'exercice Insuffisance des produits par rapport	1 162 451	54 613	1 406 702	2 623 766
aux charges pour l'exercice Investi en immobilisations	- -	(25 824) 333	(214 363) (333)	(240 187) -
Virement interfonds 10 Actif net à la fin de l'exercice	54 685 1 217 136		(54 685) 1 137 321	2 383 579
Notes	Reçu à titre de dotation \$	Investi dans des immobilisations \$	Non affecté \$	2023 Total \$
Actif net au début de l'exercice Insuffisance des produits par rapport aux charges pour l'exercice Investi en immobilisations	1 096 832 - -	59 987 (31 955) 26 581	2 096 583 (597 681) (26 581)	3 253 402 (629 636) -
Virement interfonds 10 Actif net à la fin de l'exercice	65 619 1 162 451	- 54 613	(65 619) 1 406 702	2 623 766

	2024 \$	2023 \$
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits par rapport aux charges pour l'exercice	(240 187)	(629 636)
Variation des liquidités soumises à restrictions Éléments sans effet sur la trésorerie	(78 307)	(54 829)
Amortissement des immobilisations	25 824	31 955
Variation de la juste valeur des placements - (gains) pertes réalisés	(310 219)	(187 683)
Variation de la juste valeur des placements – (gains) pertes latents	200 898	405 967
	(401 991)	(434 226)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
(Augmentation) des sommes à recevoir	(252 528)	(28 008)
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance et fournitures	51 040	(25 414)
(Diminution) augmentation des comptes créditeurs et charges à payer	(206 852)	539 214
(Diminution) augmentation des engagements relatifs à des commandes	(86 666)	174 657
(Diminution) augmentation des produits constatés d'avance	(91 804)	41 639
(Diminution) des incitatifs à la location reportés	(39 194)	(14 811)
(Diminution) augmentation des engagements au titre des subventions de recherche	(16 417)	309 223
(Diminution) des apports reportés	(694 298)	(826 212)
	(1 738 710)	(263 938)
Activités d'investissement		
	1 853 541	(275.451)
Vente (achat) de placements Acquisition d'immobilisations	(333)	(275 451) (26 581)
Acquisition a inimobilisations	1 853 208	(302 032)
	1 033 200	(302 032)
Augmentation (diminution) de la trésorerie au cours de l'exercice	114 498	(565 970)
Trésorerie au début de l'exercice	260 375	826 345
Trésorerie à la fin de l'exercice	374 873	260 375

Nature des activités

Dystrophie musculaire Canada est enregistrée comme organisme de bienfaisance sans capital-actions en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*. À ce titre, Dystrophie musculaire Canada n'est assujettie à aucun impôt sur le revenu fédéral ou provincial, conformément aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le 28 août 2014, Dystrophie musculaire Canada s'est vu accorder une prorogation en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. Il s'agit d'un organisme national sans but lucratif œuvrant à l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de maladies neuromusculaires et à la recherche de traitements en vue de vaincre ces maladies. Dystrophie musculaire Canada soutient l'autonomie de ces personnes au Canada et leur participation à la vie collective et favorise leur participation aux décisions qui les concernent et aux actions qui visent le changement social.

1. Résumé des principales méthodes comptables

Base d'établissement

Les présents états financiers ont été dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (« NCOSBL ») énoncées dans la Partie III du *Manuel de CPA Canada* et selon les principales méthodes comptables décrites ci-après.

Comptabilité par fonds

Les présents états financiers comprennent les catégories de fonds suivantes :

- Reçu à titre de dotation comprend les dons que Dystrophie musculaire Canada doit conserver de manière permanente ainsi que le revenu de placement tiré de ces fonds.
- Investi dans des immobilisations reflète les montants qui ont été affectés à l'acquisition d'immobilisations, déduction faite de l'amortissement cumulé.
- Non affecté comprend le total de l'actif net découlant de l'excédent accumulé des produits sur les charges.

Trésorerie et liquidités soumises à restrictions

La trésorerie se compose des fonds en caisse et des soldes bancaires. Les liquidités soumises à restrictions comprennent les montants déposés dans des comptes bancaires dans les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario qui proviennent d'activités liées au jeu et d'autres fonds destinés à des fins particulières.

Constatation des produits

Dystrophie musculaire Canada comptabilise les apports selon la méthode du report. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés dans les produits lorsqu'ils sont reçus. Les dotations sont constatées comme un accroissement direct de l'actif net.

Le revenu de placement, y compris le produit d'intérêts, est constaté dans les produits lorsqu'il est gagné. Les revenus de placement attribués aux actifs reçus à titre de dotation sont constatés à titre de revenus non affectés. L'excédent des revenus de placement attribués aux fonds de dotation sur les dépenses de l'exercice est ajouté aux fonds de dotation. Les dons de primes d'assurance sont constatés dans les produits de l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

Les fonds reçus relativement aux événements qui n'ont pas eu lieu sont inscrits à titre de produits constatés d'avance et sont comptabilisés à titre de produits lorsque ces événements ont lieu.

Les subventions gouvernementales non affectées sont incluses dans les produits de l'exercice au cours duquel elles sont reçues.

1. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Ventilation des charges

Dystrophie musculaire Canada mène ses activités dans la recherche, le soutien et la promotion, le financement de matériel, ainsi que dans la sensibilisation et l'information du public. Les coûts de chaque service comprennent les frais de personnel, de locaux et d'autres frais directement liés à la prestation de ce service.

Les charges ont été imputées selon l'activité à laquelle elles se rapportent. Les charges se rapportant à plus d'une activité sont ventilées selon une formule préétablie, que la direction examine de manière continue. Ainsi, certains salaires et avantages sont ventilés en fonction du pourcentage du temps consacré et estimé par la direction et certaines charges de fonctionnement sont ventilées en fonction de la surface utilisée par chaque unité fonctionnelle. Les frais des services centraux sont ventilés entre les programmes et services de collecte de fonds en fonction de leur utilisation estimative (note 9).

Subventions de recherche

Les engagements au titre des subventions de recherche, qui sont payables sur un nombre d'années déterminé, sont présentés dans les charges de l'exercice au cours duquel le conseil approuve l'engagement.

Les engagements pris dans le cadre de ces partenariats de recherche s'adressent directement aux établissements qui soutiennent l'activité de recherche.

Immobilisations

Les immobilisations, qui sont initialement inscrites au prix coûtant, sont amorties sur une base linéaire sur leur durée de vie utile estimative, comme suit :

Technologies de l'information	20 %
Mobilier et matériel	20 %
Améliorations locatives	sur la durée du contrat de location

Dystrophie musculaire Canada évalue régulièrement la valeur comptable de ses actifs à long terme. Si les actifs à long terme n'ont plus aucun potentiel de service à long terme pour Dystrophie musculaire Canada, l'excédent de leur valeur comptable nette sur toute valeur résiduelle doit être constaté à titre de charge dans l'état des produits et des charges.

Contrats de location, charges locatives et incitatifs à la location reportés

Les contrats de location sont comptabilisés comme des contrats de location-exploitation, les paiements de loyers étant comptabilisés initialement dans l'état des produits et des charges et rajustés selon une formule linéaire sur la durée du contrat de location visé. L'écart entre les paiements de location versés aux termes du contrat de location et les loyers comptabilisés selon une formule linéaire est inscrit dans les incitatifs à la location reportés. Les incitatifs à la location sont reportés et amortis selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location correspondant.

Apports sous forme de biens et services

Les bénévoles font largement don de leur temps pour aider Dystrophie musculaire Canada à mener ses activités. Comme il est difficile de déterminer la juste valeur de ces apports en temps, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Les apports sous forme de biens et de dons en nature, dont la juste valeur a été établie et pour lesquels des reçus ont été émis, sont comptabilisés à la juste valeur au moment où ils sont reçus.

1. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont évalués initialement à leur juste valeur. Par la suite, Dystrophie musculaire Canada évalue la totalité de ses actifs financiers et de ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements à court terme et à long terme qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont portées à l'état des produits et des charges.

Les actifs financiers, autres que ceux évalués à la juste valeur, font l'objet d'un test de dépréciation à la clôture de chaque période comptable lorsqu'il existe des indications de dépréciation.

Placements à court terme et à long terme

Dystrophie musculaire Canada classe ses placements à court terme et à long terme en fonction de l'utilisation qu'elle compte en faire plutôt qu'en fonction de la composition et des dates d'échéance des placements sous-jacents. Même si Dystrophie musculaire Canada a la capacité de liquider, en tout temps, une partie de ses placements à long terme en fonction de leur composition, son intention, essentiellement, est de détenir les placements à long terme pour une période supérieure à un an afin d'en tirer un revenu. Les placements à long terme sont détenus uniquement dans le but d'en tirer un revenu et non pour les besoins du fonctionnement. Le produit de la vente de placements à long terme n'est pas retiré des portefeuilles, mais il est réinvesti afin de faire l'achat d'autres placements et d'en tirer un revenu.

Valeur de rachat des polices d'assurance-vie

Les polices d'assurance-vie sont évaluées à la valeur de rachat. Les variations de la valeur de rachat sont comptabilisées à l'état des produits et des charges.

Utilisation d'estimations

La préparation des présents états financiers conformément aux NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et établisse des hypothèses qui ont des répercussions sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs éventuels et passifs éventuels à la date des états financiers et des produits et des charges déclarés au cours de la période visée. Les principales estimations utilisées pour la préparation des présents états financiers ont trait aux produits constatés d'avance, à la durée de vie estimative des immobilisations, aux charges à payer et aux engagements relatifs à des commandes. Les résultats réels pourraient s'écarter de ces estimations.

2. Liquidités soumises à restrictions

Les liquidités soumises à restrictions comprennent les montants déposés dans des comptes bancaires dans les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario, qui proviennent d'activités liées au jeu et d'autres fonds destinés à des fins particulières. L'utilisation de ces sommes est limitée à des charges admissibles au profit de personnes atteintes de maladies neuromusculaires résidant dans la province où les fonds ont été reçus. Les fonds sont virés au compte bancaire des activités générales sur présentation d'une preuve du paiement de telles charges admissibles.

3. Placements à court terme

Coût Juste valeur Coût Juste valeur \$ \$ \$ Trésorerie et équivalents de trésorerie 4 079 4 079 152 776 152 802 11 4 079 4 079 152 776 152 813

Fonds communs de placement

4. Placements à long terme

2024 2023 Coût Juste valeur Coût Juste valeur \$ (note 18) (note 18) 65 720 685 544 Trésorerie et équivalents de trésorerie 65 720 682 722 Revenu fixe 3 367 901 2 976 613 3 975 128 3 518 261 3 435 137 2 376 529 2 496 977 Titres de capitaux propres 3 859 337 5 810 150 6 477 470 8 063 142 7 154 827 Valeur de rachat des polices d'assurance-vie 59 335 9 814 5 810 150 6 477 470 8 072 956 7 214 162

5. **Immobilisations**

Technologies de l'information Mobilier et matériel Améliorations locatives

Coût \$	Amortissement cumulé \$	2024 Valeur comptable nette \$	2023 Valeur comptable nette \$
358 722 136 334 76 124	341 139 132 976 67 943	17 583 3 358 8 181	25 591 9 933 19 089
571 180	542 058	29 122	54 613

2024

6. **Apports reportés**

Les apports reportés représentent des apports non dépensés grevés d'une affectation d'origine externe. Dystrophie musculaire Canada classe ces apports reportés dans quatre catégories : recherche neuromusculaire, services, sensibilisation et information, et subventions relatives au jeu de la Colombie-Britannique, selon l'affectation de l'apport par le donateur externe.

2023

6. Apports reportés (suite)

Les variations du solde des apports reportés s'établissent comme suit :

	Recherche neuro- musculaire \$	Services \$	Sensibilisation et information \$	Subventions relatives au jeu de la Colombie- Britannique \$	2024 Total \$	2023 Total \$
Solde au début de						
l'exercice Montants reçus au	543 802	1 766 185	785 771	7 654	3 103 412	3 929 624
cours de l'exercice Amortissement des	1 013 574	1 835 926	178 055	3 198	3 030 753	3 142 970
apports reportés						
au cours de	(1 210 0E2)	(2.1EE 20E)	(250.722)	(60)	(2 72F 0F1)	(2.060.192)
l'exercice	(1 310 053)	(2 155 205)	(259 733)	(60)	(3 725 051)	(3 969 182)
Solde à la fin de						
l'exercice	247 323	1 446 906	704 093	10 792	2 409 114	3 103 412

Les produits s'analysent comme suit :

	2024 \$	2023 \$
Campagnes et dons Transfert des apports reportés	9 464 962 694 300	9 749 378 826 212
Produits des collectes de fonds	10 159 262	10 575 590

Le détail des apports reportés liés aux subventions relatives au jeu de la Colombie-Britannique se présente comme suit :

	Section de Fraser Valley \$	Section de la Colombie- Britannique \$	2024 Total \$	2023 Total \$
Montants reçus au cours de l'exercice	798	2 400	3 198	2 474
Charges Programmes et services				
Matériel Soutien des activités de programmes et	_	60	60	_
de services	_	_	_	391
	_	60	60	391
Excédent des montants reçus par rapport aux charges pour l'exercice	798	2 340	3 138	2 083

7. Produits constatés d'avance

Les variations du solde des produits constatés d'avance pour l'exercice s'établissent comme suit:

Solde au début de l'exercice
Amortissement des produits au cours de l'exercice
Montants reçus au cours de l'exercice
Solde à la fin de l'exercice

2024	2023
\$	\$
211 142	169 503
(164 733)	(169 503)
72 929	211 142
119 338	211 142

8. Présentation de l'information conformément au Code d'éthique relatif à la collecte de fonds et à la responsabilité financière d'Imagine Canada

Le comité de gouvernance de Dystrophie musculaire Canada a adopté le Code d'éthique relatif à la collecte de fonds et à la responsabilité financière d'Imagine Canada.

	2024	2023
	\$	\$
Total des produits tirés des collectes de fonds	10 159 262	10 575 590
Total des charges liées aux collectes de fonds	2 079 057	2 071 979
Total des dons assortis d'un reçu à des fins fiscales	3 475 521	3 572 388
Total des charges afférentes aux activités de bienfaisance	6 684 094	7 071 515

9. **Ventilation des charges**

Le tableau suivant présente la ventilation des salaires et des avantages et de certaines charges de fonctionnement, telles que les loyers et la préservation du capital.

	Salaires et avantages \$	Charges de fonctionnement \$	2024 Total \$	Salaires et avantages \$	Charges de fonctionnement \$	2023 Total \$
Soutien des activités de collecte de						
fonds Soutien des activités	1 369 143	528 613	1 897 756	1 394 907	565 062	1 959 969
de services	_	178 675	178 675	_	216 982	216 982
Autres programmes	_	448 185	448 185	_	430 243	430 243
	1 369 143	1 155 473	2 524 616	1 394 907	1 212 287	2 607 194

10. Virement interfonds

Le conseil de Dystrophie musculaire Canada a approuvé une ventilation du revenu de placement pour l'exercice clos le 31 mars 2024, d'un montant de 54 685 \$ (65 619 \$ en 2023) du fonds non affecté au fonds de dotation affecté.

11. Comptes créditeurs et charges à payer

Il n'y avait aucune somme à remettre à l'État aux 31 mars 2024 et 2023.

12. Régime de retraite

Dystrophie musculaire Canada a un régime de retraite à cotisations déterminées. En vertu de ce régime, les employés admissibles cotisent à hauteur de 2 % à 5 % de leur salaire. Dystrophie musculaire Canada est tenue de verser un montant égal aux cotisations des employés. Les cotisations de l'employeur pour l'exercice se sont établies à 158 291 \$ (160 636 \$ en 2023), les cotisations des employés s'élevant à 158 291 \$ (160 636 \$ en 2023).

13. Engagements

Dystrophie musculaire Canada loue des locaux à bureaux aux termes de divers contrats de location-exploitation. Ces contrats de location sont assortis de loyers minimaux annuels, dont le total, sans tenir compte des coûts d'exploitation et des impôts fonciers, est indiqué ci-dessous :

	\$_
2025	216 993
2026	49 875
	266 868

En ce qui concerne ces contrats de location, Dystrophie musculaire Canada a accepté d'indemniser le propriétaire des pertes pouvant être subies sur les locaux loués en cas de rupture du contrat de location.

14. Risques liés aux instruments financiers

Dystrophie musculaire Canada détient des instruments financiers qui sont exposés au risque de marché, au risque de crédit, au risque de taux d'intérêt, au risque de liquidité et au risque de change.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la valeur d'un placement varie par suite de variations des cours du marché, que celles-ci résultent de facteurs propres au placement en question ou à son émetteur ou de facteurs touchant tous les instruments négociés sur le marché. Comme tous les instruments financiers de Dystrophie musculaire Canada sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de cette juste valeur étant constatées à l'état des produits et des charges, toute modification des conditions du marché se traduira directement par une augmentation (une diminution) de l'actif net. La gestion du risque de marché passe par l'établissement d'un portefeuille diversifié, composé d'instruments négociés sur divers marchés et appartenant à des secteurs variés.

14. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Risque de crédit

Les instruments financiers qui sont susceptibles d'exposer Dystrophie musculaire Canada à une concentration du risque de crédit sont la trésorerie et les placements. Dystrophie musculaire Canada investit sa trésorerie dans des comptes productifs d'intérêts et les dépôts en trésorerie admissibles sont assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada. De plus, Dystrophie musculaire Canada détient des placements très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que la valeur des placements à long terme à revenu fixe détenus par Dystrophie musculaire Canada diminue par suite d'une évolution défavorable des taux d'intérêt. Dystrophie musculaire Canada gère ce risque en détenant des obligations d'État à revenu fixe et des certificats de placement garanti, et en choisissant différentes échéances pour les placements détenus.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à remplir ses obligations liées à ses passifs financiers.

Tous les placements de Dystrophie musculaire Canada sont considérés comme aisément réalisables, puisqu'ils peuvent être liquidés rapidement pour des montants proches de leur juste valeur afin de répondre à des besoins de liquidités.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers varient en raison des fluctuations des taux de change. Dystrophie musculaire Canada effectue des transactions et investit dans des instruments financiers libellés en diverses devises, autres que ses monnaies d'évaluation. Par conséquent, Dystrophie musculaire Canada est exposée au risque que l'évolution du taux de change de ces différentes devises ait une incidence défavorable sur la valeur de la portion des actifs de Dystrophie musculaire Canada qui est libellée en monnaies autres que le dollar canadien. À l'heure actuelle, le dollar américain est la seule autre monnaie dans laquelle Dystrophie musculaire Canada détient des placements.

15. Éventualités

Il arrive à l'occasion que Dystrophie musculaire Canada fasse l'objet de poursuites et de réclamations. Dystrophie musculaire Canada conteste vigoureusement ces poursuites et ces réclamations, et la direction est d'avis que leur dénouement n'aura pas d'incidence significative sur le bilan ou l'état des produits et des charges de Dystrophie musculaire Canada. À l'heure actuelle, il n'existe aucune poursuite en cours visant Dystrophie musculaire Canada.

16. Engagements au titre des subventions de recherche

Dystrophie musculaire Canada a approuvé le versement de subventions de recherche à des institutions qui soutiennent la recherche dans le domaine neuromusculaire. Ces subventions sont payables sur un nombre d'années donné, comme suit :

	\$_
2025	1 299 666
2026	445 239_
	1 744 905

Pour ce qui est des subventions de recherche accordées dans le cadre de partenariats de recherche, les engagements sont pris directement auprès des institutions qui soutiennent des activités de recherche.

17. Produits constatés d'avance - incitatifs à la location

Le tableau suivant présente l'amortissement de l'incitatif à la location reporté sur la durée du contrat de location.

2025	32 048
2026	6 234_
	38 282

18. Dons planifiés

Dystrophie musculaire Canada est le bénéficiaire désigné de plusieurs polices d'assurance-vie dont le capital assuré se chiffre à 365 508 \$. Le solde de 9 814 \$ a été retiré des placements à long terme puisqu'il est considéré comme un actif éventuel. Aucun montant n'a été comptabilisé dans les présents états financiers relativement à ces polices d'assurance.

19. Chiffres correspondants de l'exercice précédent

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée au cours de l'exercice considéré.